

Communiqué de presse
Le 14/01/2016



La start-up Payfacile prépare le lancement de sa solution e-Commerce clé-en-main permettant aux petits entrepreneurs d'encaisser des paiements en ligne à partir des réseaux sociaux, de leur blog, ou d'un simple e-mail.

En 2016, il est inconcevable de ne pas proposer ses produits ou ses services à la vente sur Internet. Pourtant, **moins de 1% des entrepreneurs savent coder un site e-Commerce**. Alors comment faire pour ne pas exploser son budget ou s'imposer de longues nuits blanches devant un écran ?

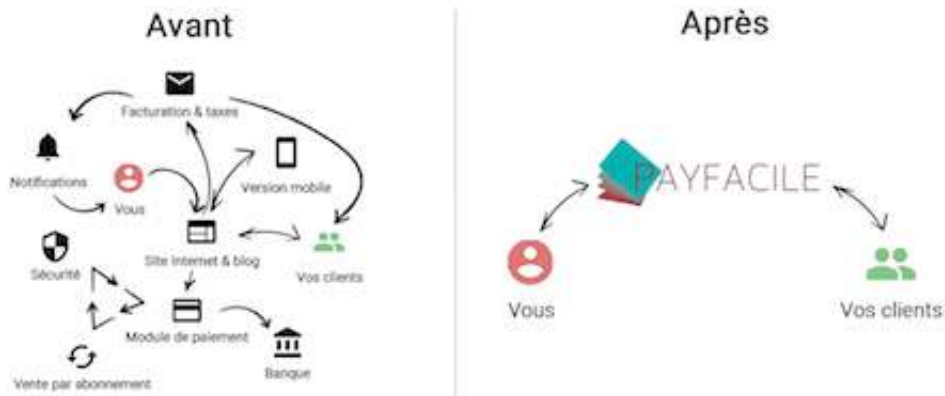
Payfacile propose aux petits entrepreneurs une solution clé-en-main et bon marché pour encaisser directement sur son compte en banque des paiements ponctuels ou récurrents via Internet. Aucun investissement financier, aucun document à imprimer et envoyer, aucune connaissance technique nécessaire.

C'est après avoir utilisé Paypal pour son e-Commerce de vins Français en Australie que Camille Richon a eu l'idée de Payfacile, une **solution de vente en ligne clé-en-main destinée aux petits entrepreneurs** sans connaissances techniques.

*J'ai dépensé plusieurs milliers de dollars pour mon précédent site e-commerce. Mais je n'ai jamais été pleinement satisfait de Paypal du fait de ses tarifs élevés, du design de ses pages de paiement et de ne pas pouvoir encaisser directement sur mon compte en banque. - **Camille Richon, Fondateur de Payfacile.***

L'objectif de Payfacile est d'éviter aux petits entrepreneurs d'investir trop de temps et d'argent dans la conception d'un site marchand.

Le E-Commerce vous paraît trop compliqué ? Nous l'avons simplifié !



L'application permet d'encaisser des paiements par cartes bancaires, d'automatiser la facturation et de mettre en place des prélèvements automatiques avec ses clients. Plus besoin de site e-commerce complexe pour vendre sur Internet, **il suffit de copier-coller sur les réseaux sociaux le lien URL vers le formulaire de commande du produit ou de l'offre d'abonnement.**

Partout où vous pouvez ajouter un lien URL
vous pouvez désormais vous faire payer.



Sans programmer la moindre ligne de code, un utilisateur peut en quelques minutes **transformer sa page Facebook ou son blog (Wordpress ou autres) en un réel site e-commerce** sécurisé par les géants du paiement en ligne : Stripe, Paybox, GoCardless, ou Braintree.

L'inscription sur www.payfacile.com (<https://www.payfacile.com>) est gratuite, et permet d'encaisser 5 transactions. Au delà, Payfacile prélève 1 € par transaction encaissée. Une formule à 25 € HT par mois permet aux utilisateurs les plus avertis d'éviter cette surcharge.



Payfacile pratique un style de management basé sur le 'nomadisme'. Ses 4 employés sont libres de travailler où ils le souhaitent à condition d'être toujours connectés. Aujourd'hui l'équipe est répartie entre Paris, Bruxelles et Berlin.

- En novembre 2015, Payfacile est finaliste du Trophée Startup Numérique 2015. [#News \(http://incubateur.telecom-sudparis.eu/deepor-remporte-la-6e-edition-du-trophee-start-up-numerique/\)](http://incubateur.telecom-sudparis.eu/deepor-remporte-la-6e-edition-du-trophee-start-up-numerique/)
- En décembre 2015, Payfacile est élu Startup de la Semaine par le Magazine Maddynews. [#News \(http://www.maddynews.com/startup/2015/11/27/startups-payfacile-workiz-ct-band-qr-code-1083/\)](http://www.maddynews.com/startup/2015/11/27/startups-payfacile-workiz-ct-band-qr-code-1083/)
- En janvier 2016, Payfacile intègre l'Incubateur Télécom & Management SudParis Entrepreneurs. [#Site Internet \(http://incubateur.telecom-sudparis.eu/\)](http://incubateur.telecom-sudparis.eu/)

Contact presse

Camille RICHON

CEO

✉ <mailto:camille@payfacile.com> 📞🐦 <https://twitter.com/Payfacile>